



FAMILLE Xavier Darcos veut inciter à la création de 10 000 places de crèches d'entreprises d'ici à 2012 **LES EMPLOYEURS SONT APPELÉS À POUPONNER**

DELPHINE BANCAUD

Trouver un mode de garde pour son bébé reste un parcours du combattant pour les parents actifs. Fort de ce constat, le ministre du Travail, Xavier Darcos, a dévoilé hier son intention de créer 10 000 places de crèches d'entreprise d'ici à 2012. Pour y parvenir, il s'appuiera sur le « Club crèches et entreprises », lancé hier avec l'Observatoire de la parentalité en entreprise (OPE). Cette instance rassemblera une soixantaine de grands groupes et de PME (Areva, Sagem, BNP Paribas, Chiorée Leroux...) possédant déjà leur propre structure d'accueil à la petite enfance ou finançant des berceaux dans des crèches d'entreprises.

« Avant la fin 2010, chaque membre du club devra parrainer une autre entreprise qui n'aurait pas encore engagé d'action de ce type et la conseiller dans ses démarches », explique Jérôme Ballarin, président de l'OPE. Avec cette méthode, le gouvernement espère doubler le nombre d'entreprises s'engageant dans la création ou le financement de places en crèches d'ici à la fin de l'année.

Encore trop peu d'initiatives

Car pour l'heure, seuls 9 000 berceaux seraient financés par les employeurs.

Or, « cet avantage social est le plus demandé par les salariés parents », déclare Jérôme Ballarin. Mais peu d'entreprises se lancent dans une telle démarche, qui leur apparaît compliquée. De plus, les employeurs ignorent souvent les aides dont ils pourraient disposer, comme le crédit d'impôt famille, qui réduit de moitié le coût d'une place en crèche. « Celui-ci revient au final à 5 000 ou 6 000 € par an », indique Jérôme Ballarin. Un investissement fort rentable selon Xavier Darcos « car les entreprises gagnent en attractivité vis-à-vis de leurs salariés et en compétitivité ». ■



La crèche la Cigale de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) accueille neuf enfants.

DES HORAIRES FLEXIBLES ET MOINS DE STRESS

« C'est une chance inouïe d'avoir son enfant à côté de soi. » Mailys Cantzler, directrice de Crèche Attitude, est bien placée pour en parler. Pendant qu'elle travaille, elle entend juste au-dessus de sa tête, le rire de son petit Viktor, 2 ans, qui fête mardi gras avec ses huit camarades de crèche. Dans la crèche la Cigale, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), les neuf enfants, âgés de 10 semaines à 3 ans, jouent. Sur les murs peints en vert sont accrochés des bonhommes de neige et des photos. Trois femmes s'occupent d'eux. La Ci-

gale comporte une cuisine, une grande pièce à vivre, une petite pièce d'activités et une chambre. « C'est un confort de vie, affirme-t-elle, car les enfants sont souvent une source d'angoisse pour les parents, qui sont stressés de ne pas arriver à l'heure à la crèche. » C'est pourquoi elle a décidé de créer en 2003, une société promouvant les crèches d'entreprises. Regroupant aujourd'hui 44 établissements, Crèche Attitude a pour but de répondre aux demandes des salariés, tout en préservant certains bénéficiaires des crèches publi-

ques, comme le fait de payer en fonction du revenu. Première caractéristique de ces établissements : les horaires atypiques. « A Roissy, notre crèche ouvre à 5 h du matin et ferme à 22 h 30. » La taille varie aussi en fonction de la demande, certaines crèches ne disposant pas plus de neuf berceaux, tandis que d'autres peuvent accueillir jusqu'à quatre-vingt enfants. Pour Mailys Cantzler, le système de crèches d'entreprises a aussi le bénéfice de créer des liens entre collègues : « Devant les enfants, on est tous égaux. » ■ VIRGINIE RAMEL

UN MARCHÉ EN PLEINE EXPANSION

Le marché des crèches d'entreprises aiguisé les appétits et voit apparaître de nouveaux opérateurs chaque année, qui proposent leurs prestations aux employeurs. Parmi les acteurs les plus connus à l'heure actuelle figurent Babilou, Les Petits Chaperons Rouges,

People and Baby, Crèche Attitude, la Ronde des Crèches... « Ces structures ne sont plus l'apanage des grandes villes, mais maillent désormais le territoire », constate également Jérôme Ballarin, président de l'Observatoire de la parentalité. ■

« LE BIEN-ÊTRE DES SALARIÉS EST BÉNÉFIQUE À L'ENTREPRISE »

ANNE LAUVERGEON
Présidente d'Areva.

Quand avez-vous monté votre première crèche d'entreprise ?

En 1999, et aujourd'hui nous en comptons dix en France. Elles proposent au total 224 berceaux et affichent complet. Nous développons aussi ces structures à l'étranger.

Quel est le coût de ce service pour vous ?

En 2009, il a représenté 1 million d'euros après le crédit d'impôt famille. C'est un budget important, mais qui est à mes yeux un très bon investissement.

Pensez-vous que ce service contribue à la productivité des salariés ?

Oui, car pour réussir, il faut être heureux. Le bien-être des salariés est donc bénéfique à l'entreprise. Ils sont plus détendus sachant leur enfant entre de



bonnes mains et peuvent mieux se concentrer. Ils bénéficient aussi d'une plus grande flexibilité horaire car la crèche ferme à 19 h 30. Par ailleurs, ce dispositif est essentiel pour permettre aux femmes de franchir le plafond de verre. Enfin, ce service est un bon moyen pour nous de les fidéliser et d'attirer des jeunes diplômés. ■ RECUEILLI PAR D. B.